

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

CESSION DE BUS A L'ASSOCIATION MTCA

Direction Services Techniques -
Transports - Mobilité
N° 2021-D-144

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- Vu les articles L 5216-4 et L 2123-18 du code général des collectivités territoriales,
- Vu, la délibération n°130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attribution du Conseil au président,

D E C I D E

Article 1^{er} – Est approuvée la cession d'un bus HEULIEZ (bus décoré H.Pratt) dont les caractéristiques sont les suivantes :

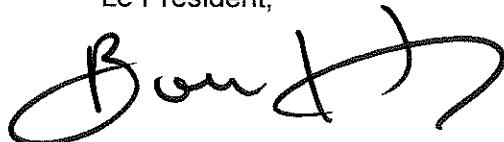
Bus GX317 – 1927TX16	
N° d'inventaire	TRANS2005REPRI056
Date d'achat	22/06/2004
Prix d'achat	200.091,09 €
Durée d'amortissement	15 ans
Amortissements cumulés	200.091,09 €
Valeur nette comptable	0 €
Prix de cession	0 €

Article 2 – L'association MTCA, 554 route de Bordeaux BP 32 322 16023 Angoulême Cedex, se porte acquéreur de ce véhicule au prix indiqué dans le tableau ci-dessus.

Article 3 – Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 04 JUIN 2021

Le Président,



Xavier BONNEFONT

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture,
Le 04 JUIN 2021
Publié ou notifié,
Le 04 JUIN 2021